



Montpellier Recherche en Management

18^{EME} TUTORAT DOCTORAL GRAND SUD MONTPELLIER 23 ET 24 JUIN 2011

RAPPEL DES REGLES DE FONCTIONNEMENT

Bénéficiant d'une expérience désormais établie, le Tutorat Doctoral Grand Sud s'appuie sur les principes suivants qui en assurent la pérennité :

- Chaque doctorant dispose de 45 minutes, comprenant au plus 15 minutes de présentation et au moins 30 minutes d'échanges avec les discutants ;
- Chaque doctorant expose ses travaux devant un comité composé d'au moins trois personnes parmi lesquelles ne figure pas son directeur de thèse ;
- Chaque jury est présidé par un modérateur, Professeur des Universités françaises, assisté d'au moins deux discutants docteurs ;
- Les membres des jurys interviennent pour apporter des remarques constructives au doctorant, en s'abstenant de toutes critiques sur le choix du sujet, sur les options déjà prises par le doctorant et son directeur de recherche et/ou son laboratoire d'affectation ;
- Les membres des jurys ont pour vocation d'enrichir l'approche du doctorant sans la remettre en cause ou la détourner de ses orientations scientifiques (surtout en fin de thèse).

Les jurys sont constitués en fonction du nombre de doctorants s'inscrivant et également selon le nombre d'HDR ou docteurs souhaitant contribuer aux jurys. En pratique, plusieurs jurys fonctionnent en parallèle et chaque jury, dont le travail est évidemment public, auditionne au plus quatre doctorants par demi-journée, avec une pause de 30 minutes, après deux

doctorants. Cette façon de procéder permet de respecter le temps de présentation de travaux et de discussion imparti à chaque doctorant (45 minutes). Il permet également d'assurer la souplesse nécessaire au fonctionnement du Tutorat, en particulier en facilitant des changements de jury, afin de respecter le principe de présentation des travaux en l'absence du directeur de thèse.

Pour permettre aux membres des comités de préparer leurs remarques sur les travaux présentés, il est demandé aux doctorants d'envoyer **avant le 22 mai 2011** un document suffisamment précis, **d'environ 10 pages** (hors bibliographie) présentant l'état d'avancement de leur recherche (à titre indicatif : Arial, police 11, interligne 1).

Les documents seront transmis par voie électronique aux organisateurs à l'adresse suivante:

anne.mione@univ-montpl.fr

tél : 04 99 13 02 34

mobile : 06 68 69 09 33

Ce **document dactylographié** devra reprendre très clairement :

- *l'objet et les enjeux de la recherche,*
- *la problématique et les principales hypothèses ou principaux axes de travail,*
- *le cadre et le positionnement théoriques,*
- *le cadre méthodologique,*
- *les difficultés rencontrées, en insistant sur vos attentes et sur les questions posées aux discutants,*
- *les premiers résultats obtenus,*
- *les perspectives de la recherche.*

La **page de garde** du document comprendra :

- *les coordonnées complètes et le statut (financement) du doctorant,*
- *le titre de la recherche,*
- *l'intitulé du laboratoire d'affectation et le nom du directeur de recherche,*
- *la date de première inscription en thèse,*
- *l'objectif professionnel du doctorant (carrière universitaire, consultant, etc.),*
- *la date prévisible de soutenance,*
- *un résumé en 10 lignes du document présenté,*
- *cinq mots clés.*

Nous serions reconnaissants aux personnes (doctorants, jeunes docteurs, enseignants-chercheurs) souhaitant participer à ces journées, soit en tant qu'intervenant, soit en tant qu'auditeur, de bien vouloir retourner au secrétariat de l'ERFI le bulletin d'inscription ci-après avant le **22 mai 2011** :

TUTORAT DOCTORAL GRAND SUD 2011

Anne Mione

ISEM MRM - ERFI

Espace Richter - Rue Vendémiaire - Bât B - CS 19519
34960 Montpellier Cedex 2

Contact mail : erfi@univ-montpl.fr

Tél. : 04 99 13 02 17 Fax : 04 99 13 02 10